

HÔTEL DU DÉPARTEMENT 17 RUE ROUGET DE LISLE 39039 LONS-LE-SAUNIER Tél. 03 84 87 33 00 contact@jura.fr

Envoyé en préfecture le 30/12/2022 Recu en préfecture le 30/12/2022

Publié le 30-12-2022

ID: 039-223900010-20221229-ARR\_2022\_1399-AR

# ARRÊTÉ N° ARR\_2022\_1399\_DÉSIGNATION MEMBRES INSTANCES

Service: DRH

### LE PRÉSIDENT DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

- le code général de la fonction publique, portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique VU territoriale,
- VU le décret n° 2021-571 du 10 mai 2021 relatif aux comités sociaux territoriaux des collectivités territoriales et de leurs établissements publics,
- le décret n° 89-229 du 17 avril 1989 relatif aux commissions administratives paritaires des collectivités VU territoriales et de leurs établissements publics,
- VU le décret n° 2016-1858 du 23 décembre 2016 relatif aux commissions consultatives paritaires de la fonction publique territoriale,
- VU les élections professionnelles en date du 8 décembre 2022 et le renouvellement général des instances dans la fonction publique territoriale.

## **ARRETE**

ARTICLE 1 Sont désignés en qualité de représentants du Département pour siéger aux commissions administratives paritaires départementales A, B et C ci-après :

1-1 Commission administrative paritaire des agents de la catégorie A:

#### MEMBRES TITULAIRES:

- M. Clément PERNOT, Président

- Mme Maryvonne CRETIN-MAITENAZ - M. Dominique CHALUMEAUX

- M. Cyrille BRERO

# <u>MEMBRES SUPPLÉ</u>ANTS :

- Mme Séverine CALINON

- M. Christian BUCHOT

- M. Philippe PROST

- Mme Yohanna WANCAUWENBERGHE

1-2 Commission administrative paritaire des agents de la catégorie B:

#### **MEMBRES TITULAIRES**:

- M. Clément PERNOT, Président

- Mme Maryvonne CRETIN-MAITENAZ - M. Dominique CHALUMEAUX

- M. Cyrille BRERO

# **MEMBRES SUPPLÉANTS**:

- Mme Séverine CALINON

- M. Christian BUCHOT

- M. Philippe PROST

- Mme Yohanna WANCAUWENBERGHE

1-3 Commission administrative paritaire des agents de la catégorie C :

#### **MEMBRES TITULAIRES**:

- M. Clément PERNOT, Président

- Mme Maryvonne CRETIN MAITENAZ

- M. Dominique CHALUMEAUX

- M. Cyrille BRERO

-Mme Florence GAY

-Mme Françoise VESPA

### **MEMBRES SUPPLÉANTS:**

- Mme Séverine CALINON

- M. Christian BUCHOT

- M. Philippe PROST

- Mme Yohanna WANCAUWENBERGHE

- Mme Christelle MORBOIS

- M. Gilbert BLONDEAU

Envoyé en préfecture le 30/12/2022

Reçu en préfecture le 30/12/2022

Publié le 30-12-2022

SLOW

ID: 039-223900010-20221229-ARR\_2022\_1399-AR

ARTICLE 2	Sont désignés en qualité de représentants du Département pour siéger à la commission consultative paritaire :	
	MEMBRES TITULAIRES:  - M. Clément PERNOT, Président  - Mme Maryvonne CRETIN-MAITENAZ  - M. Dominique CHALUMEAUX  - M. Cyrille BRERO  - Mme Florence GAY	MEMBRES SUPPLÉANTS:  - Mme Séverine CALINON  - M. Christian BUCHOT  - M. Philippe PROST  - Mme Yohanna WANCAUWENBERGHE  - Mme Christelle MORBOIS
ARTICLE 3	Sont désignés en qualité de représentants du D <u>MEMBRES TITULAIRES</u> :  - Mme Séverine CALINON, Présidente du CS  - Mme Maryvonne CRETIN-MAITENAZ  - Mme Françoise VESPA  - M. Philippe PROST  - Mme Sandrine TREBOZ  - M. Christian DUTEL  - M. Jean-Charles MARTEL  - M. Colin VIDAL	Département pour siéger au comité social territorial :  MEMBRES SUPPLÉANTS :  - M. Clément PERNOT, - Yohanna WANCAUWENBERGHE - M. Gilbert BLONDEAU - M. Dominique CHALUMEAUX - M. Jérôme VUILLEMIN - Mme Anne-Catherine FRAISIER - M. Thierry JEANTET - M. Philippe ALBERT
ARTICLE 4	Sont désignés en qualité de représentants du comité social territorial :  MEMBRES TITULAIRES :  - Mme Séverine CALINON, Présidente du CS - Mme Maryvonne CRETIN-MAITENAZ - Mme Françoise VESPA - M. Philippe PROST - Mme Sandrine TREBOZ - M. Christian DUTEL - M. Jean-Charles MARTEL - M. Colin VIDAL	MEMBRES SUPPLÉANTS:  - M. Clément PERNOT, - Mme Yohanna WANCAUWENBERGHE - M. Gilbert BLONDEAU - M. Dominique CHALUMEAUX - M. Jérôme VUILLEMIN - Mme Anne-Catherine FRAISIER - M. Thierry JEANTET - M. Philippe ALBERT
ARTICLE 5	Madame la Directrice Générale des Services du Département est chargée de l'exécution du présen arrêté qui sera publié sur le site Internet du Département https://www.jura.fr/.	
Fait à Lons-le-	-Saunier	
	Signature de l'arrêté	